

Réf: Dossier N° 046111

Avis de constitution

SOCIETE « AMON COURTAGE »

Abidjan, Cocody, COCODY 2 plateaux vallons, Lot 1396, Ilot 144

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 18/08/2021 reçus par Me JEANNE VAENTINE ALOUKO-KONE , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 26/08/2021, il a été constitué SOCIETE « AMON COURTAGE »

-L'ACTIVITÉ DE COURTIER D'ASSURANCE SOUS RESERVE D'OBTENTION DE L'AGREMENT AUPRES -DES AUTORITES DE REGULATION;

-LE COURTAGE EN ASSURANCE ET REASSURANCE;

-LA PRESENTATION DES OPERATIONS D'ASSURANCE EN QUALITES D'INTERMEDIAIRE EN ASSURANCE;

-CREATION DE PRODUITS D'ASSURANCE;

1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Abidjan, Cocody, COCODY 2 plateaux vallons, Lot 1396, Ilot 144

M PONTE KELETIGUI RENE WILLIAM (PRÉSIDENT)

null

n°CI-ABJ-03-2021-B16-00110 du 02/12/2021 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°33530/GTCA/RC/2021 du 02/12/2021

